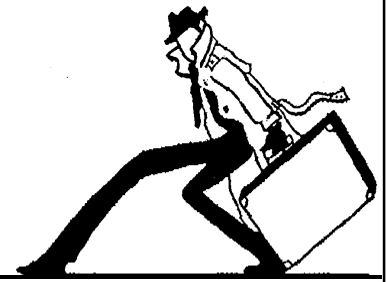


Billets d'Afrique et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Quai des brumes

Dans le long mouvement de conquête des droits humains par cette majorité de l'humanité qui en a été et en reste dépouillée, le juste poids du « Sud » est une donnée fondamentale. À Cancun, une importante étape de ce rééquilibrage a été franchie par les pays intermédiaires et les pays pauvres. Cette novation a été mal perçue et appréciée par les pays riches. Leur OMC est restée à quai.

Depuis 15 mois, nous nous laissons surprendre assez régulièrement par les initiatives de Dominique de Villepin (DDV) et du Quai d'Orsay, en flèche dans le camp des « modernes ». Comme si l'une des faces de Chirac-Janus, dont DDV est très proche, entreprenait de desserrer le filet françafricain.

Certes, ces initiatives restaient souvent ambiguës, ou bien ne faisaient qu'entériner l'évolution des rapports de forces. Il n'empêche, l'abandon des Didier Ratsiraka et Charles Taylor, l'aveu législatif d'un problème mercenaire, les interpositions censées empêcher des massacres en Côte d'Ivoire ou en Ituri nous sortaient quelque peu d'un archaïsme françafricain voué à une condamnation automatique, tant sont caricaturaux ses réflexes policiers et prédateurs. Cela faisait débat.

N'était-ce qu'illusion, ou DDV a-t-il perdu la main ? Supervisée par lui, l'arrestation en plein Paris du sergent-chef ivoirien « IB » semble augurer d'un inquiétant changement de cap, dans un brouillard barbouzard.

Puis le ministre des Affaires étrangères a commis le 1^{er} septembre une longue interview à RFI qui fait plus qu'inquiéter.

On y trouve d'abord, à propos du génocide des Tutsis en 1994 au Rwanda, un dérapage qui relève du révisionnisme s'il n'est un improbable lapsus (voir p. 5). Et un embrouillamini sur la solidarité dans la complexité qui vise à justifier le laxisme français envers les pires dictateurs – dont le Togolais Eyadéma, récemment prolongé.

Comme le montre brillamment l'africaniste Comi Toulabor, la Françafrrique a installé à la place des colonies des « États-bandits » (voir p. 10). Puis elle a feint de croire que les chefs de bande étaient des chefs d'État, alors qu'ils règnent par l'arbitraire, le vol et la terreur, avec le soutien de nos dirigeants.

Nombre de ces chefs de bande ont défilé à Paris en septembre, pour y recevoir une accolade chiraquienne qui les guérisse de leurs maladies politiques. À Jacques Chirac qui prétendit que l'Afrique n'était « *pas mûre pour la démocratie* », rappelons une fois encore cette répartition de l'écrivain nigérian Wole Soyinka : « *A-t-elle jamais été mûre pour la dictature ?* » Ses peuples ne supporteront plus longtemps les chefs d'États bandits, pas plus que les peuples du Sud n'endureront éternellement l'iniquité mijotée à l'OMC.

François-Xavier Verschave

SALVES

Sortir de la crise ivoirienne par le politique...

S'il y a un point majeur sur lequel les nombreux analystes de la crise ivoirienne sont d'accord, c'est que la situation du pays, à tous points de vue, est bien pire qu'il y a un an. Ce constat unanime signe l'échec de ceux qui ont voulu imposer par les seules armes des réformes socio-politiques, au demeurant justes et incontournables pour l'amorce d'un véritable développement de la Côte d'Ivoire. Confirmant à nouveau ces vérités historiques tenaces : un coup d'État n'apporte que rarement une avancée positive dans l'évolution des affaires de la cité ; une guerre civile

engendre toujours ruine et désolation, surtout pour les simples gens.

Ce constat signe aussi l'échec de ceux qui, mus par une aveuglante ambition de régner, n'ont pas eu le courage politique de dire non aux combines ethnistes et aux compromissions politiciennes. En d'autres termes, c'est l'ensemble de la classe politique ivoirienne (anciennes et nouvelles forces confondues) qui est principalement comptable du marasme et de l'impasse politique actuels. Ce point de vue n'occulte pas pour autant les effets pervers des manœuvres politico-militaires et diplomatiques des puissances occidentales (notamment française et américaine) qui veulent aujourd'hui se redistri-

buer les cartes dans ce pays et plus globalement en Afrique de l'Ouest.

Un deuxième constat sur lequel s'accordent les divers analystes, c'est qu'il faut sortir de la situation de « ni paix ni guerre » actuelle. Mais que faire, dans un contexte où la confiance faite au « camp d'en face » est la chose la moins partagée ?

Quoi que diversement interprétés par les protagonistes ivoiriens et leurs supporters respectifs, personne n'a encore trouvé mieux que les accords de Marcoussis. Que « ce compromis historique » ait des lacunes, qui en douterait ? Sa principale qualité n'échappe pas à ceux qui veulent réellement la fin des hostilités militaires en Côte d'Ivoire. Le message

de Marcoussis, qui est adressé autant aux politiques qu'à l'ensemble des citoyens ivoiriens, peut se résumer en un précepte qui renverse la célèbre formule de Clausewitz : « *La politique est la continuation de la guerre par d'autres moyens* ». Aujourd'hui, à nos amis ivoiriens, nous devons dire haut et fort : « Déposez vos armes et poursuivez la guerre... par la confrontation des idées, l'affrontement des programmes de gestion du pays, bref, par l'action politique ». Toutes les grandes nations modernes se sont ainsi bâties ! [SMS]

L'Élysée mise-t-il sur la guerre en Côte d'Ivoire ?

Extraits d'un communiqué de *Survie*,
le 03/09¹

Un grand nombre d'associations françaises de solidarité internationale et de droits de l'Homme ont approuvé l'esprit des accords de Marcoussis, conclus à l'initiative de la France, comme une démarche politique susceptible de ramener la Côte d'Ivoire vers la paix et le respect de l'égalité de tous ses habitants. Les Nations unies et les instances africaines ont de même cautionné ces accords. Nous avons salué le rôle d'interposition des troupes françaises dans la mesure où il contribuait à éteindre la guerre civile, à empêcher un embrasement régional et à convaincre les belligérants d'entrer dans une démarche politique de reconstruction du pays, conformément à ces accords.

Alors que le Secrétaire général des Nations unies Kofi Annan manifestait récemment son inquiétude quant au possible échec du processus de paix, les récentes initiatives de l'Élysée dans la crise ivoirienne nous font craindre un retour au pire. L'arrestation à Paris du leader charismatique des forces rebelles, le sergent-chef Coulibaly (alias "IB"), accusé de recruter des mercenaires, risque fort – par son aspect spectaculaire et le choix de la capitale française – d'être un très mauvais coup porté à la paix.

Il ne s'agit évidemment pas d'absoudre l'un des personnages-clés d'un conflit qui n'a déjà fait que trop souffrir les Ivoiriens et les ressortissants des pays voisins, mais de se placer dans la logique de paix affichée par l'intervention française, acceptée comme un moindre mal par les instances africaines et internationales. Cette logique de paix requiert une certaine clarté dans les méthodes et un minimum de déontologie. Le chef charismatique de la rébellion voulait semble-t-il aller à Bruxelles, on lui a donné un visa pour Paris, où il a été aussitôt dénoncé par des "complices" appartenant au microcosme mercenar-barbouzard. [...] L'option choisie par

Paris, servie par un juge antiterroriste Bruguière très sensible à la raison d'État, et dont les incarcérations opportunistes sont régulièrement tancées par ses pairs, n'a pas un nombre infini d'explications. Et malheureusement les plus indulgentes ne sont pas les plus probables :

– Paris amputerait l'un des deux camps d'un élément jugé trop radical ou incontrôlable. [...]

– Au président Laurent Gbagbo qui n'a jamais caché son hostilité aux accords de Marcoussis et s'est considérablement surarmé sans crainte de ruiner le budget de son pays, Paris fait un très gros cadeau en échange d'un accès de meilleure volonté. [...]

– Certains faits récents et de nombreux indices font redouter une explication beaucoup plus inquiétante. Chaque semaine montre les signes d'un vif conflit de pouvoir au sein du parti présidentiel français l'UMP, qui se pense pour longtemps hégémonique. Ce conflit rejoint un clivage dans les réseaux francoafricains [...].

L'Élysée, [...] suivi par le Quai d'Orsay, [...] renoue ostensiblement avec Laurent Gbagbo. Jacques Chirac a-t-il décidé de faire pencher la balance en faveur de ce dernier, considéré comme le vainqueur probable d'une nouvelle épreuve de force, et doté de surcroît d'un nouveau poids géopolitique (Abidjan a pris pied au Liberia voisin grâce à la rébellion MODEL qu'il a suscité) ? En face, les forces rebelles qui occupent le Nord ivoirien avaient trois alliés principaux : le Libérien Taylor, écarté, le Burkinabè Compaoré, affaibli par la chute de son allié Taylor, et... les officines liées aux Services français qui, de l'aveu même de ces rebelles ivoiriens, veillaient à leur approvisionnement en armes lorsqu'il s'agissait de moduler l'équilibre des forces en présence.

[...] Nous refusons que nos dirigeants se livrent une fois de plus, en notre nom, à un calcul réalpoliticien aux conséquences humaines incalculables. La France a reçu mandat, par les Nations unies, de tout faire pour favoriser l'esprit des accords de Marcoussis. Nous attendons des signes concrets montrant qu'elle s'en tient bien à ce mandat.

1. Nous recommandons la lecture du texte intégral sur www.surve-france.org, dans la mesure où la publication d'extraits est réductrice d'un certain nombre d'arguments et de nuances

Survie, comme il est expliqué plus haut, soutient le principe d'une issue politique à la crise ivoirienne. La France ne peut aider à cette issue en tendant un traquenard à l'une quelconque des parties prenantes. Or la quasi-totalité des nombreux éléments que nous avons recueillis sur cette "affaire IB" confirment l'hypothèse d'un piège.

Le nouveau désaveu infligé au

juge Bruguière, qui a signé l'ordre de détention, n'est qu'un indice parmi d'autres. Le "terroriste" arrêté avec force publicité avait obtenu en moins d'une heure un visa pour la France, sans même fournir de photos !

Plusieurs sources nous affirment par ailleurs qu'il a longuement rencontré le ministre Dominique de Villepin le 26 août, veille de son incarcération – alors que le mandat d'arrêt était déjà signé. Cette rencontre devenue compromettante est démentie avec vigueur, et nous n'en avons pas la preuve. Mais manifestement nos dirigeants ont voulu jouer au chat et à la souris avec le chef militaire le plus respecté par la rébellion. Ce n'est pas un jeu adapté à la situation. [FXV]

Cameroun : "délict d'opposition"

Le 22 août 2003, les membres du Front des forces alternatives (regroupant des partis d'opposition comme le Mouvement progressiste de Jean-Jacques Ekindi, l'UPC des fidèles avec Samuel Mack Kit) devaient se réunir, sous la présidence de René Eteki, au restaurant que celui-ci possède à la base navale sur le port de Douala. Ils se sont vu interdire l'accès des lieux par la police, qui a encerclé l'établissement dès le matin. Le prétexte invoqué est que ce Front n'est pas un parti légalement constitué. René Eteki a été emmené et gardé toute la journée dans les locaux de la police, son restaurant est resté fermé pendant trois jours.

Dans un communiqué, le FFA a protesté contre cette atteinte à une liberté fondamentale : « *Les responsables des partis politiques sont-ils interdits de se rencontrer librement ? Doivent-ils, pour ce faire, en aviser le sous-préfet ? Au titre de quelle loi ? Là encore, il s'agit d'un abus inqualifiable, même au terme de la loi camerounaise qui régleme uniquement les réunions publiques des partis.* »

Cette interdiction, venant après celle faite en février dernier aux leaders politiques du Grand Nord de se réunir à Yaoundé au domicile de l'un d'eux montre que toute activité politique, hors du parti unique de fait, est considérée comme « trouble à l'ordre public ». « Pluralisme » au Cameroun, c'est le nom donné à l'opposition... lorsqu'elle est organisée et agrée par le pouvoir lui-même. [OT]

Cameroun : "délits de presse"

J. Remy Ngonon, l'ancien présentateur de l'émission *Kondre Show* sur la Radio Télévision Siantou (RTS à Yaoundé), a été interpellé et incarcéré le mardi 5 août 2003. Il est sous le coup d'une condamnation à six mois de prison ferme pour « diffamation, propagation de fausses nouvelles et commentaires tendancieux par voie de presse ». Il avait déjà été écarté, fin 2002, de la Radio Télévision Siantou, menacée de fermeture par le ministre de la Communication Jacques Fame Ndongo (cf. *Ils ont dit*). Il y animait une émission à succès dont le ton satirique déplaisait au pouvoir. La vindicte des autorités ne s'arrêta pas là. S'ensuivirent poursuites et condamnations, fondées sur une législation d'exception sur la presse qui date de la dictature d'Ahidjo (délit de « commentaire tendancieux »...).

L'existence de nombreux titres de la presse privée ne doit pas en effet faire illusion (tirage de la presse écrite inférieur à 50 000 exemplaires tous titres confondus – au contenu extrêmement limité). Le développement des moyens audiovisuels de communication est sous haute surveillance. Il n'est pas question de lâcher la bride à une parole tant soit peu libre.

J. Remy Ngonon en a fait la cruelle expérience. Son arrestation ainsi que l'interdiction d'émettre faite dès son lancement à Liberté FM, du groupe de presse *Le Messenger* à Douala (cf. encadré suivant), sont autant de coups portés à la liberté d'expression. Pendant ce temps la CRTV, que tous les Camerounais financent par un impôt, le *Cameroon Tribune*, financé par des fonds publics, étalent avec impudence leur asservissement au seul parti au pouvoir. [OT]

Cameroun : étouffement administratif de Freedom FM

Courrier de **Pius N. Njawé**, le 17/09¹

[... Le] 23 mai dernier, les forces de sécurité composées d'éléments de la police, de la gendarmerie et de l'armée, assiégeaient les locaux de Freedom FM, la radio de notre groupe², qui avait annoncé le démarrage de ses activités pour le 24 mai.

Quatre mois après, non seulement les négociations avec le ministre de la

Communication sont bloquées malgré toutes les concessions que nous avons dû [... *accepter*], mais aussi et surtout les installations de la radio demeurent scellées, ce qui nous empêche de procéder à l'entretien des équipements exposés aux intempéries. Douala est en effet une région très humide, et ces investissements, qui s'élèvent à plus de 50 millions de francs CFA, pourraient déjà être hors d'usage à ce jour [...] [*alors que nous devons assumer*] des charges locatives énormes [...].

Au début de ce mois de septembre, nous avons dû, en désespoir de cause, saisir le juge des référés d'heure en heure dans l'espoir d'obtenir la levée des scellés en attendant de savoir quel sort le ministre de la communication réservera à notre radio. [...]

Il semble [...] qu'on veuille faire traîner notre dossier jusqu'à la prochaine élection présidentielle, en octobre 2004 !

Mais c'est un autre aspect du problème que nous aborderons plus tard. L'essentiel et le plus urgent pour l'heure étant de les amener à libérer les équipements pour permettre leur entretien.

Cette situation constitue pour nous une discrimination et un règlement de compte envers un groupe de presse qui, depuis 24 ans, résiste à la compromission pour garder son indépendance. [...]

1. Texte intégral sur [www.survie-france.org/Billets d'Afrique](http://www.survie-france.org/Billets_d'Afrique), rubrique *Articles en ligne*.

2. Groupe *Le Messenger*, comprenant le journal du même nom et la radio en question.

Les bégaiements de l'Histoire

Le coup d'État militaire perpétré en douceur en **Guinée-Bissau** contre le président Kumba Yalla, démocratiquement élu, est un événement de plus dans la grande instabilité qui s'est installée en Afrique de l'Ouest. L'intervention franco-sénégalaise de 1998 dans ce pays pour rétablir le dictateur Nino Vieira, suite à son renversement par le général Ansoumane Mané¹, n'a pas livré tous ses secrets. Ce fut un sanglant fiasco.

Si la gestion du pays par Kumba Yalla était décriée, force est de constater que son éviction ouvre une nouvelle ère de turbulences : le Sénégal et la Gambie observent ce voisin incertain, frontalier de la Casamance. Des répercussions sont possibles dans la crise de sécession récurrente qui agite depuis deux décennies cette partie méridionale du Sénégal, compte tenu des liens qui unissent les rebelles du MFDC² (Mouvement des forces démocratiques de Casamance) et les amis du défunt général Mané qui détiennent désormais le pouvoir. Rappelons que l'ancien président Kumba Yalla s'était illustré par son intransigeance à

l'égard de la rébellion casamançaise, refusant l'utilisation de son pays comme base de repli par les éléments armés du MFDC.

Le pouvoir sénégalais, taraudé par ses problèmes intérieurs et surtout occupé à éteindre les incendies du monde, a omis jusqu'ici de déployer sa "gagne diplomatique" dans son environnement le plus immédiat. Le président Abdoulaye Wade va-t-il renouer avec une diplomatie de proximité, une tradition depuis Senghor, en lieu et place des grands "raouts internationaux" sur fond de lutte contre le terrorisme international ? Il est vrai que l'aura du "poète président" fait de l'ombre à "l'avocat président"... [AW]

1. Le général Ansoumane Mané avait été tué par l'armée de Kumba Yalla le 30 novembre 2000.

2. Les assises du MFDC sont prévues le 6 octobre 2003 en Guinée-Bissau.

Sauver les Salomon

De nombreuses îles de l'Océan Pacifique font l'objet de déstabilisations depuis 1987, parmi lesquelles les îles Salomon, qui ont subi une série de coups tordus depuis un putsch en 2000. La presse francophone a toutefois tendance à exagérer complaisamment le "délabrement" de ces États insulaires sous influence de puissances anglophones, s'appliquant à y souligner des "déterminants tribaux", comme pour mettre en valeur le calme régnant en Nouvelle-Calédonie.

On trouve un exemple notoire, et peut-être pas anodin, dans *Les Nouvelles Calédoniennes* du 20 juin¹ : « Le Premier ministre [*des îles Salomon, Sir Allen Kemakeza*], dont le pays est confronté à un effondrement de l'ordre public et à un profond chaos, dus à un conflit ethnique à l'origine, n'a pas caché non plus son intention, lors de ses prochains entretiens avec MM. Bush et Chirac, de lancer un appel au secours afin de permettre à son pays de se sortir de sa situation actuelle. »

Rock Wamytan² a eu l'occasion de questionner le Premier ministre

1. *Îles Salomon, Le Premier ministre veut rencontrer Georges Bush et Jacques Chirac*, Nouvelles Calédoniennes, 20/06.

2. Ministre chargé des Affaires coutumières au sein du gouvernement de Nouvelle-Calédonie, ex-président du groupe du Fer de lance mélanésien, organisation régionale politique des peuples mélanésiens du Pacifique, ex-président du FLNKS.

des îles Salomon. Ce dernier assure n'avoir lancé aucun « appel au secours » à Paris, mais avoir au contraire refusé une offre de la France en matière de sécurité ! L'île avait bien demandé une aide, mais à l'Australie. Le leader kanak a également interrogé un représentant du ministère australien des Affaires étrangères, pour qui une intervention française aux îles Salomon « s'apparenterait à du néo-colonialisme »³. La question d'une implication française ne semble jamais avoir fait partie de l'agenda diplomatique.

À l'opposé, alors que l'Australie sollicite pour les îles Salomon une aide financière de l'Union européenne, la France fait savoir qu'elle peut bloquer l'argent du Fonds européen de développement (FED), dont elle est la principale donatrice (25 %).

Lors du Sommet France-Océanie de Pape'ete, en juillet, Jacques Chirac a commenté l'éventualité d'une intervention sous forme d'appui militaire et/ou économique : on est « prêt à répondre sous quelque forme que ce soit »⁴. Tout cela sonne comme un chantage : accepter une intervention militaire française ou perdre l'aide économique européenne⁵. *Les Nouvelles Calédoniennes* ont, par l'article cité, étonnamment joué le jeu de l'Élysée. [PC]

3. Notre entretien avec R. Wamytan, le 14/09.

4. Commentaire de Jacques Chirac à une intervention de Phill Goff, ministre des Affaires étrangères de Nouvelle-Zélande, le 28/07/2003, d'après les notes de R. Wamytan.

5. Jacques Chirac va pourtant nier toute intention d'intervenir militairement « dans les circonstances présentes » (*Les Nouvelles de Tahiti*, 25/07, ou <http://www.diplomatie.gouv.fr>).

Lettre ouverte à

**Monsieur Dominique de Villepin
Ministre des Affaires étrangères**

de l'association *Survie*, le 12/09

Monsieur le Ministre,

Nous avons été extrêmement choqués par une expression que vous avez utilisée lors de votre interview sur *RFI* le 1^{er} septembre 2003 : « dix ans après les terribles génocides qui ont frappé le Rwanda ».

Étant à l'époque directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères M. Alain Juppé, vous n'avez pu oublier la polémique qui a marqué le Sommet franco-africain de Biarritz en novembre 1994, après que le Président François Mitterrand ait employé le pluriel « génocides » pour désigner ce qui venait de se passer au Rwanda. L'auditoire a compris que ce pluriel manifestait l'adhésion publique du Président de la République à la théorie révisionniste dite du « double génocide », selon laquelle le génocide des Tutsi du Rwanda serait le pendant d'un « génocide des Hutu » par la rébellion du Front patriotique rwandais qui allait conquérir le pouvoir. Cette position n'étonne guère de la part d'un Président qui n'a cessé de soutenir au Rwanda un régime raciste puis, durant tout le génocide des Tutsi, d'ordonner ou cautionner un soutien diplomatique, militaire et financier au Gouvernement intérimaire rwandais – organisateur de ce génocide, ainsi qu'en a jugé le Tribunal pénal international pour le Rwanda. Le Président Mitterrand confiait d'ailleurs : « Dans ces pays-là, un génocide, ce n'est pas trop important » (propos relaté par Patrick de Saint-Exupéry dans *Le Figaro* du 12 janvier 1998).

Vous qui êtes écrivain, expert dans le choix des mots, ne pouvez pas ne pas savoir qu'au sens historique, « un génocide » signifie l'organisation de l'extermination de toute une population. Si vous conservez quelque doute au sujet des événements de 1994, le récent livre de Jean Hatzfeld, *Une saison de machettes*, achèvera de vous convaincre qu'il y avait des employés de l'extermination, se rendant quotidiennement à leur « travail », donc des employeurs, des entrepreneurs. Les massacres, voire les crimes contre l'humanité, qui ont eu lieu durant la guerre concomitante, ne relèvent en aucun cas de cette définition historique (explicitée par exemple dans l'ouvrage de référence d'Yves Ternon, *L'État criminel*).

La reprise de ce pluriel implique une adhésion aux thèses révisionnistes, ce qui serait inacceptable de la part d'une personnalité s'exprimant au nom de la France. À moins qu'il ne s'agisse d'un lapsus, auquel cas un rectificatif s'impose.

Dans cette attente, [...]

La crédibilité du Sénat sur le Rwanda... perdue aux grilles du Luxembourg !

Le Sénat ne fait pas que de la politique. Il donne aussi dans l'art...

et même le grand art. Il a confié au photographe Reza le soin d'exposer son penchant pour l'humanitaire et donc en principe un traitement honorable de tous ces « pauvres de la terre ». Jusqu'au 30 septembre, de belles photographies de la misère du monde ornent donc les grilles du jardin du Luxembourg... avec l'estampille du Sénat !

Mais le Sénat ne craint pas de se décrédibiliser quand il s'agit de commenter les photos du Rwanda et du Burundi. L'une d'elles montre en février 1994 des réfugiés, apparemment burundais selon le texte explicatif, sur les bords du lac « Cyhoha »¹ au Rwanda.

Le sous-titrage de la photo est étonnant : « Un des plus grands génocides civils de l'histoire de l'humanité fut perpétré au Rwanda, poussant sur la route de l'exil près d'un million de Hutu ». Ce génocide a pourtant commencé officiellement en avril 1994 au Rwanda et non en février 1994 au Burundi. De plus la tournure de la phrase laisse entendre que ce sont les Hutu qui sont les victimes du génocide alors que c'est le « Hutu Power » qui en est l'auteur !

On parle dans le commentaire de 100 000 morts alors qu'il y en eu dix fois plus. On considère en effet que plus d'un million de Tutsi ont été tué en 100 jours, soit quasiment 80 à 90 % de ceux qui étaient sur le territoire rwandais. Quel silence assourdissant sur l'identité des véritables victimes d'« un des plus grands génocides civils de l'histoire de l'humanité » !

Ce texte explicatif de la photo introduit donc une totale confusion entre l'histoire de deux pays limitrophes, avec une nette tendance à nier la véritable dimension du génocide rwandais et l'identité de ses victimes. Est-ce le fruit de l'ignorance ou la volonté de créer des confusions ?

Bref, le Sénat a, au mieux, étalé son inculture sur la question du Rwanda². Peut-on rester d'une ignorance aussi crasse sur « l'un des plus grands génocides de l'histoire de l'humanité » et prétendre être sénateur de la « patrie des droits de l'Homme » ? [EC]

1. Il s'agit probablement du lac Cyhoha.

2. Cf. http://survie67.free.fr/Colloque_4_4_2002/CR_Colloque_040402.htm.

Il y a dix ans au Rwanda (une année de chronique)
Rwanda : la face cassée de la République (II)
 par Sharon Courtoux

Comme nous l'avons rappelé dans notre précédente édition, nous approchons d'un "jour j" sinistre. Il y aura bientôt dix ans que nous ruminons le plus amer des fourrages. Certains se souviendront qu'en janvier 1993, Jean Carbonare a lancé un appel pathétique sur une grande chaîne de télévision française, destiné à ouvrir les yeux du monde sur ce qui se préparait au Rwanda. Cette alerte fut la première, elle fut aussi hélas la dernière à atteindre un aussi large public. Nous vivons encore, nous vivons toujours – en dépit de nos efforts pour qu'il en soit autrement – avec un sentiment du pire des échecs : avoir crié dans un désert. Quelque 14 mois plus tard, le pire allait survenir : le génocide des Tutsi rwandais. C'est ainsi. Irréparable.

Les voix qui s'élevaient alors que l'irréparable menaçait n'ont pas été entendues. Elles n'ont été écoutées que pour la forme¹. Elles répercutaient pourtant des événements de la plus extrême urgence – en l'absence de toute détermination des instances internationales, et de leurs États membres, que cette urgence sommait de s'en saisir. Cette réalité nous somme de poursuivre nos rappels.

7 avril 2004 moins 6 mois : **octobre 1993.**

Il y a dix ans, le 5 octobre 1993, le Conseil de sécurité des Nations unies adoptait la résolution 872 créant une opération de maintien de la paix intitulée la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) pour une période de six mois [...] (jusqu'en avril 1994!). Le 6 avril 1994, le mandat de la MINUAR est renouvelé *in extremis*. Le 7 avril, le génocide des Tutsi rwandais débute. Débute simultanément l'ignoble débandade devant ce que Jean Hatzfeld a appelé « *une saison de machettes* »². Le 21 avril 1994, les Nations unies réduisent les effectifs de la MINUAR qui sont ramenés

de 2 500 à 270 hommes. Cette décision est prise par le "concert des nations", dont la France, qui sait pourtant mieux que tout autre où cela conduit. La MINUAR ne verra accroître ses effectifs qu'un million de morts plus tard (résolution 918 du 17 mai 1994). Concert ? Abominable cacophonie. À laquelle se mêlent quelques premiers murmures de regret auxquels notre pays ne s'est jamais associé, même à voix basse.

Le 21 octobre 1993, le président burundais, Melchior Ndadaye, est assassiné à Bujumbura. Sa disparition violente et les événements qui la suivent galvaniseront le camp de l'extrémisme rwandais porteur du projet de génocide. La Radio-télévision libre des Mille collines (RTL), lancée en juillet 1993, est à l'automne pleinement opérationnelle. La RTL émettait en français aussi bien qu'en kinyarwanda. Elle appelait à l'extermination de "l'ennemi" sans ambiguïté³. Les yeux et les oreilles de l'importante présence française au Rwanda, y compris militaire à cette date, captaient l'ensemble et la logique de ce qui s'y passait. De longue date. En approchant de celle, fatidique – qui pèsera si lourd dix ans après –, la France n'avait nul besoin de lire dans le marc de café pour connaître l'avenir que préparaient ses alliés rwandais. Une alliance à laquelle elle aurait sans conteste pu et du renoncer, alors qu'il était encore temps, à l'automne 1993. Elle ne l'a pas fait.

Il est plus que temps d'une réelle "explication". Nous avons commencé à le rappeler. Nous continuerons...

1. Nous sommes loin d'être les seuls à nous être exprimés, les autorités françaises n'ont pas manqué d'avertissements...

2. Jean Hatzfeld, *Une saison de machettes*, Le Seuil, septembre 2003.

3. Voir "*Rwanda. Les médias du génocide*", ouvrage collectif dirigé par Jean-Pierre Chrétien, historien et directeur de recherche au CNRS, Karthala octobre 1995 (avec J.F. Dupaquier, M. Kabanda et J. Ngarambe).

Outel Bono
Lettre à Bertrand Delanoë

de Nadine DAUCH-BONO et
 François-Xavier VERSCHAVE, le 03/09

Des militants de notre association, des proches de la victime et des opposants tchadiens se sont rassemblés [... le 26 août] devant le 80 rue de la Roquette, lieu de l'assassinat [du Dr Bono il y a 30 ans], afin d'évoquer la mémoire du défunt et interpeller les habitants du quartier sur ce sombre épisode de notre Histoire.

Suite à ce rassemblement symbolique, nous souhaitons entamer des démarches afin qu'une plaque commémorative soit apposée sur le lieu de l'assassinat d'Outel Bono. [...] [Cela] représenterait un premier geste de reconnaissance.

1. Texte intégral sur www.survie-france.org
 Billets d'Afrique, rubrique Articles en ligne.

Déraillement d'un apartheid

« L'OMC, c'est les Nations unies avec un Conseil de sécurité de deux membres : États-Unis et Europe. Ils sont aux manettes et les pays pauvres doivent courber l'échine. » Le ministre du Commerce libanais Marwan Hamadé a fait un tabac à Cancun en déversant, en pleine assemblée générale de l'OMC, le ras-le-bol de 85 % des habitants de la planète.

« On a tout fait pour faire dérailler le train fou de l'OMC¹ », assurait un militant des Amis de la Terre, résumant l'action de la mouvance altermondialiste (*Libération*, 16/09). Nous nous réjouissons qu'ils y soient

parvenus, au grand dam des teneurs de manettes et de leur armée de propagandistes. Mais il ne faut pas réduire à ceux-là l'ensemble des Américains et des Européens. Comme les autres, les citoyens occidentaux sont tenus dans l'ignorance des réels enjeux de ces négociations : la minorité qui en a perçu la folie a fait alliance avec les pays du Sud. Jusqu'ici, ces derniers s'inclinaient à cause d'un formidable déséquilibre dans le financement de l'expertise. L'apport des analyses du mouvement altermondialiste a bouleversé la donne. À suivre... [FXV]

1. Sur ce « train fou », cf. aussi Lori Wallach dans *Ils ont dit*.

Les nouveaux capitalistes investissent dans les *think tanks*

Mikhaïl Khodorkovsky (Menatep, loukos), le plus riche des mafieux russes et l'ami d'Arcadi Gaydamak (pivot de l'Angolagate), est entré au "Board of Trustees" (conseil d'administration) de l'ICG (International Crisis Group). Rappelons que l'ICG s'est imposé en très peu de temps comme une source "incontournable" d'analyse des situations de crise, africaines entre autres.

Lorsque Vladimir Poutine (par ailleurs inexcusable bourreau du peuple tchéchène) a commencé à faire des misères à Khodorkovsky, ravisseur de milliards de dollars d'or noir et d'argent du FMI, un vaste mouvement de solidarité mondiale, pétition à l'appui, a été déclenché en faveur de ce « représentant emblématique de la société civile russe », philanthrope de surcroît. Un journaliste du *Monde* faisait partie des rabatteurs.

Le même avait mené dans le quotidien du soir une bataille idéologique en faveur de la réforme des retraites de Jean-Pierre Raffarin. Qu'importe si la fortune soudaine de Khodorkovsky est de l'ordre du trou annuel de la Sécurité sociale ! Il faut que les Français travaillent plus longtemps, qu'il y ait moins d'impôts sur le revenu et plus de prélèvements mafieux¹ pour qu'une certaine "société civile", russe ou autre, puisse développer la culture et le mécénat – y compris auprès des "think tanks" ! [FXV]

1. L'osmose croissante entre banques, multinationales et mafias dans les paradis fiscaux, par où transitent la moitié des flux financiers mondiaux, renforce les possibilités de prélèvements sur, entre autres, le circuit des matières premières (hydrocarbures, minerais, bois...) dont les mafias contrôlent certains chaînons, l'immobilier (où l'argent blanchi fait monter les prix), les finances publiques (à qui sont imputées de soi-disant "catastrophes" financières qui ne sont en fait que de gigantesques razzias, cf. le gouffre du Crédit Lyonnais), les services bancaires (les banques occidentales, après leurs consœurs japonaises, répercutent sur leurs clients ordinaires le coût de leurs fréquentations interlopes)...

Plus largement, explique le magistrat Jean de Maillard (*Le marché fait sa loi*, Mille et une nuits, 2001, cf. Billets n° 95), on assiste à « un double mouvement corrélé d'expansion du crime dans l'économie et le pouvoir d'un côté, et d'infléchissement de l'économie et du pouvoir dans la criminalité de l'autre. [...]

Nous avons affaire à une société criminologique dont toutes les composantes, criminelles et légales, sont imbriquées les unes dans les autres. » Khodorkovsky et Glencore sont des figures de proue de ce mouvement, mais les majors pétrolières et les principales banques sont au mieux avec eux, parce qu'elles font la même chose en moins voyant.

Les écuries lyonnaises

Il existe une vieille habitude française et franc africaine de considérer les instances internationales comme des employeurs de rattrapage pour les amis d'hier devenant gênants, voire très encombrants. Ainsi a-t-on vu Abdou Diouf placé à tête de la Francophonie (OIF) – après avoir été l'indélogeable président d'un État sénégalais rongé par la fraude et la corruption. Il a lui-même succédé à Boutros Boutros-Ghali, plombé à l'ONU par sa gestion franc africaine du génocide au Rwanda. On a vu des collectionneurs de "casserolles" placés à des postes majeurs de la finance internationale : après le mitterrandolâtre Jacques Attali, président la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), c'est Jean-Claude Trichet, le superviseur du naufrage du Crédit Lyonnais, que l'on veut imposer à la Banque centrale européenne (BCE)...

Le summum est atteint avec **Charles Millon** : coupable d'avoir fait perdre la mairie de Lyon à l'UMP à la suite de l'alliance passée en 1998 avec le Front national pour conserver le Conseil régional de Rhône-Alpes, il vient d'être recasé comme ambassadeur de France auprès de la **FAO** (*Food and Agriculture Organization*). La voie des élections cantonales lyonnaises de 2004 est ainsi dégagée pour le ministre de la Justice : « *Bien sûr que cette nomination a un lien avec l'arrivée de Dominique Perben et j'en suis ravi* » applaudit le responsable de l'UMP du Rhône (*Le Monde*, 03/09). Jacques Chirac affine l'explication (*Le Canard enchaîné*, 10/09) : « *Millon avait un pouvoir de nuisance considérable à Lyon. L'UMP ne pouvait ni s'allier avec lui ni batailler contre lui. Alliée à lui, elle perdait la Région et la ville de Lyon. Contre lui, elle les perdait aussi.* »

En juin encore, Charles Millon dédaignait pourtant toute fonction d'ambassadeur : « *Je n'ai pas envie d'être un hôtelier ou le porte-valise des ministres.* » (*Le Monde*, idem). Sans doute une pression pour faire monter les enchères : la capacité de nuisance de ce membre arrogant de

l'Opus Dei le met dans une position plus confortable que celle d'un travailleur lambda qui négocierait son licenciement.

Et la FAO dans tout ça ? L'organisation mondiale contre la faim dans le monde est ainsi promue soupape, ou poubelle, de la vie politique française. [PC]

Torture : « pourquoi pas ? »

Au moment où l'on commence à expliquer au public français que c'est le savoir-faire des généraux tortionnaires français, acquis pendant la guerre d'Algérie, que l'on a enseigné aux officiers américains et sud-américains (pour préparer notamment les plans *Condor*) dans les années 60 et 70¹, le débat sur la torture prend des allures politiquement correctes. On apprend par *Le Monde* (09/09) que les officiers américains prennent exemple sur les méthodes des troupes du général Massu, par la projection d'un film français sur le sujet tourné en 1965 et censuré jusqu'en 1971². Des projections de ce type avaient également eu lieu pour « certaines unités de l'armée israélienne ».

1. Lundi 1^{er} septembre, Canal+ diffusait l'enquête de Marie Monique Robin, *Escadrons de la mort, l'école française*. Ce documentaire a incité les députés Noël Mamère, Martine Billard et Yves Cochet à proposer la création d'une Commission d'enquête sur "le rôle de la France dans le soutien aux régimes militaires d'Amérique Latine entre 1973 et 1984". La proposition rappelle que « deux anciens officiers américains [...] confirment avoir reçu à Fort Bragg aux États-Unis, les enseignements du Général Aussaresses, enseignements identiques à ceux apportés par différents militaires français à leurs homologues argentins. De son propre aveu, le général Aussaresses reconnaît avoir enseigné "la torture et les techniques de la Bataille d'Alger" aux militaires brésiliens, lorsqu'il était attaché militaire auprès de l'ambassade de France au Brésil, de 1973 à 1975. » Ces formations étaient dispensées dans le cadre des réseaux *Stay behind* (cf. F.X. Verschave, *Noir Chirac*, Les arènes 2002, ch. 2).

2. *La bataille d'Alger*, de Gilles Pontecorvo.

Fausse note

– Après Millon à la FAO, **Falcone à l'Unesco** ! L'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture a son siège à Paris. Pierre Falcone, grand trafiquant d'armes en attente d'un procès, a été nommé ambassadeur de l'Angola auprès de l'Unesco par le président Dos

Santos, qui lui doit une partie de sa fortune. La culture est au bout du fusil ! Bénéficiant désormais d'un passeport et d'une indemnité diplomatiques, l'un des deux pivots de l'Angolagate (avec Arcadi Gaydamak)

voit s'envoler son contrôle judiciaire. Il a annoncé qu'il allait s'envoler vers les États-Unis. (*Le Monde*, 21/09).

Erratum

Dans notre n° 117, nous avons par mégarde bousculé le calendrier électoral français de deux décennies. Veuillez nous en excuser, et lire (p. 10, fin du commentaire de AL/FXV) : « lors des présidentielles de 2002 ».

À signaler

Le site <http://www.mongobeti.org> propose *in extenso* les premières publications (depuis janvier 1978) de *Peuples noirs peuples africains* (PNPA), et des liens vers l'association *Société des amis de*

Mongo Beti (SAMBE), qui édite un bulletin de liaison.

(Achevé le 21/09/03)

ILS ONT DIT

Françafrique

« Il y a une situation difficile au Togo. Qui a la recette magique ? Que faut-il faire ? Est-ce que vous savez vous quelle est la bonne solution au Togo ? Il y a un processus électoral qui a été engagé. Certains peuvent contester ce processus. Moi, mon souci, c'est à la fois de prendre en compte la stabilité et la poursuite de ces processus démocratiques. Il y a des pays où cela est particulièrement difficile. » (**Dominique DE VILLEPIN**, interviewé par C. de Boisbouvier, *RFI*, le 01/09).

[M. de Villepin sait que la "difficulté" se nomme Eyadéma. Il sait que rien de ce qui dépend de ce dernier n'est "démocratisable" (lire Comi M. Toulabor, À fleur de presse). Il ne lui échappe pas qu'appeler le statu quo dictatorial "stabilité" offense l'aspiration du peuple togolais à s'en émanciper. Pourquoi craint-il de dire que tout progrès dépend du départ d'Eyadéma ? Personne ne lui demande d'organiser ce départ, seulement de souligner ce qui bloque l'espoir. Les Togolais lui en sauraient gré. Le ministre des Affaires étrangères, qui n'est pas un sot, pourrait marquer sa différence avec l'inaltérable amitié entre Jacques Chirac et l'homologue de Lomé, en rappelant qu'il avait jugé « important que dans les prochaines échéances électorales togolaises, le jeu démocratique soit pleinement respecté » (citée par AFP, 05/01/2003). – SC]

« On peut toujours jouer les pisse-froids. On peut toujours jouer les esprits chagrins en trouvant que les choses pourraient être mieux faites. [...] Ce que je n'admets pas, c'est que l'on mette en cause les intentions de la France aujourd'hui en Afrique. Parce que je peux vous dire que le prix que nous payons au quotidien, qui est le prix de l'engagement (de l'engagement humain, l'engagement de nos soldats – je veux saluer la mort des deux soldats français en Côte d'Ivoire, prix de l'engagement humain), le prix de l'engagement de nos communautés, qui sont présentes aux côtés des pays africains, le prix de l'engagement de la coopération de la France au service de l'Afrique), aucun autre pays n'est à ce point là engagé auprès des pays africains. Cette mobilisation-là, il faut la reconnaître. Je suis tout à fait prêt en permanence à faire de l'autocritique et je pense que c'est une bonne chose pour essayer de faire mieux. Mais en ce qui concerne les intentions, en ce qui concerne l'esprit de la France aujourd'hui en Afrique, croyez bien que nous sommes absolument dépouillés et débarrassés de toute scorie, de toute visée qui puisse être critiquable. Notre souci c'est véritablement la marque de la solidarité, de l'estime, la marque de l'affection française pour l'Afrique. » (**Dominique de VILLEPIN**, ministre des Affaires étrangères. Interview à *RFI*, le 01/09).

[Le « nous » englobe évidemment Jacques Chirac dont DDV est très proche, et qu'il voit plus souvent que Foccart ne voyait De Gaulle. Le terme « dépouillés » est un peu fort de café : il s'applique plus au

sous-sol et aux caisses publiques africains qu'aux trésors de guerre de la Chiraquie. DDV nous présente JC en pénitent, « débarrassé de toute scorie » par une eau lustrale : il faudrait alors que le Président renonce aux tyrans, à leurs pompes et leurs bonnes œuvres. Tant qu'il marquera une « affection » débordante envers les Sassou Nguesso, Bongo, Biya, Eyadéma, Déby, Guelleh, Ould Taya, etc., ces chefs de bande installés par la Françafrique pour entraver et tondre leurs propres peuples, le lyrisme apologétique de Villepin fera « Pschttt... ». Chacun sait en effet qu'un désaveu parisien de ces créatures françafricaines serait le commencement de leur fin. Et le préalable d'une « solidarité pour l'Afrique ». – FXV]

« Chacun appréciera l'impossibilité de fausser délibérément le jeu électoral [au Cameroun]. » (**Jacques Fame NDONGO**, communiqué reçu le 04/09 par l'AFP).

[Le ministre répondait en urgence à une déclaration du cardinal de Douala, Christian Tumi, le 1^{er} septembre, dénonçant la fraude électorale instituée : « Les élections ont été à l'origine des guerres dans nombre de pays autour de nous, et rien n'exclut que la même chose nous arrive. » « Chacun appréciera » la réplique du ministre, dans un pays qui n'a pas connu, depuis un demi-siècle, une seule élection majeure qui n'ait été inversée ou verrouillée par l'appareil de fraude parfaitement rodé d'un régime colonial puis néocolonial (on peine à voir la différence, et Loïk Le Floch-Prigent l'a oubliée).

Personne ne prend plus au sérieux les déclarations de ce fameux Fame Ndongo. Un de ses exploits dans le passé a été de faire publier, dans le journal Le Patriote, une fausse interview de Mongo Beti, un autre fut de diffuser une fausse déclaration de l'opposition, dans la soirée précédent une élection, disant que le mot d'ordre de boycott était levé, etc. – FXV]

« [Les États-Unis] apprécient les étroites relations qui se sont établies avec la république de Djibouti. [...] Les progrès constants dans la voie de la démocratisation et le respect des droits de l'Homme, internationalement reconnus, constituent des éléments importants de ces relations. » (**L'ambassade des États-Unis à Djibouti**, communiqué du 04/09).

[Ce communiqué a été diffusé au moment où le régime djiboutien avait déjà, en quelques jours, expulsé 42 500 étrangers en situation irrégulière – quelque 6 % de la population du pays. Ils seront 80 000 huit jours plus tard. De hauts responsables djiboutiens assurent en privé que cette gigantesque purge leur a été demandée par les Américains, pour sécuriser l'environnement de leur nouvelle base militaire stratégique. « Le respect des droits de l'Homme » par la dictature d'Ismaël Omar Guelleh peut ainsi, dans le contexte de propagande de la "seconde guerre froide", ne pas être plus assuré qu'à Guantanamo. Quant au souci de la « reconnaissance internationale »... – FXV]

« Nous allons créer un fonds spécial, géré par les deux parties [française et libyenne, pour indemniser les victimes de l'attentat contre le DC10 d'UTA]. Il sera alimenté par des contributions des sociétés françaises opérant en Libye. » (**Seïf el-Islam KADHAFI**, fils du dirigeant libyen. Interview au *Figaro* du 12/09).

[Les Kadhafi se paient ouvertement la tête de Chirac, qui venait de faire semblant d'avoir obtenu une indemnisation satisfaisante pour laisser le Conseil de sécurité de l'ONU lever les sanctions contre la Libye. Faut-il qu'ils aient des moyens de chantage ! – FXV]

« Il est temps d'en finir avec nos illusions : nous n'avons pas les moyens de notre politique. » (**Bruno DELAYE**, alors Directeur général de la Coopération, note du 2 mai 2003 à Dominique de Villepin consécutive à un blocage systématique des crédits de sa Direction par le ministère des Finances. Cité par *Le Canard enchaîné*, le 10/09).

[Cela semble avoir empiré depuis mai. À force de tolérance envers les paradis fiscaux, les recettes budgétaires partent en vrille. – FXV]

« La machine à crédits [de la Coopération française] est bloquée, alors que la machine à promesses du Président continue de tourner à plein. » (**Un expert du ministère de la Coopération**, cité par *Le Canard enchaîné*, le 10/09).

Outre-mer

« Alors que j'étais en mission en Guyane en 1996 sur la frontière avec le Surinam, à Saint-Laurent-du-Maroni, j'ai assisté à des comportements surprenants de mes collègues [gendarmes] : pillage des biens des étrangers lors des opérations de police administrative, expulsion collective au moyen de faux arrêtés de reconduite, détention arbitraire et actes inhumains et dégradants sur les étrangers en rétention, faveurs sexuelles réclamées sur les filles en instance d'expulsion contre libération... Ils employaient même des anciens tontons macoutes [miliciens haïtiens du dictateur Duvalier] pour les chasses à l'homme... »

Lorsque j'ai voulu en parler au colonel qui est depuis devenu général de gendarmerie à Paris, il m'a répondu : « L'essentiel en Guyane, c'est que la fusée décolle et pour le reste on s'en fout : C'est que des nègres » (texto). Mais j'ai tenu bon et avec quelques collègues, on a continué. Ils se sont calmés lorsque l'on m'a fait interner en psychiatrie à Paris après un rapatriement sanitaire. J'ai pris un avocat et il a fallu une semaine pour me faire sortir de l'hôpital militaire.

Depuis, la gendarmerie a cassé ma carrière. Jusqu'à un point de rupture, lorsqu'en mai 2002, je suis tombé nez à nez avec un des gendarmes de Guyane qui avait obtenu une fantastique promotion.

Après l'avoir vu à Saint-Laurent-du-Maroni frapper les gens attachés à coup de matraque puis leur mettre les doigts sur les fils dénudés d'une prise de courant, j'en ai déduit qu'il avait ainsi fait quelque chose de bien et que cela justifiait cette promotion.

J'ai rédigé un tract que j'ai commencé à distribuer à Libourne auprès de la population. [...] » (Gendarme **Olivier RENAUD**, jugé le 5 septembre 2003 au TGI de Bordeaux pour « outrage envers un supérieur et manquement à une consigne générale donnée à la troupe ». Courriel reçu le 31/08).

Mémoire

« Ces juges sont doublement dérangés. Ils le sont d'abord politiquement. Ensuite, ils le sont par nature. Pour faire ce travail, il faut être mentalement dérangé, il faut avoir des troubles psychiques » « S'ils (les juges) font ce travail, c'est parce qu'ils sont anthropologiquement différents du reste de

la race humaine. » (**Silvio BERLUSCONI**, Premier ministre italien et président en exercice de l'Union Européenne. Premier volet d'un entretien publié dans *La Voce di Rimini*, reproduit par *Le Monde*, le 05/09).

[De tels propos, en insultant la fonction et l'exercice de la Justice, sont une attaque contre l'État de Droit. Il ne s'agit plus d'un simple dérapage verbal, dont Berlusconi est coutumier et qui provoque seulement des remous éphémères dans la presse. À constater l'absence de réaction officielle et solennelle des instances politiques et judiciaires européennes à de tels propos, on mesure la faiblesse des démocraties devant les avancées d'une idéologie fasciste à nouveau décomplexée. – OT]

« Vu la nécessité, pour tout peuple, de s'approprier sa mémoire historique, de l'assumer et de la transmettre aux générations futures [...] le Forum International pour la Démocratie au Cameroun, tenu du 15 au 17 Août 2003 à Hambourg :

– Exige la mise sur pied d'une commission d'enquête internationale sur le génocide des nationalistes camerounais par les troupes coloniales Françaises de 1955 à 1971 ;

– Demande l'ouverture, par le Ministère Français de la Défense et par tous les Services concernés, des archives sur la répression du maquis Camerounais. » (**Conseil National pour la Résistance / Mouvement Umnyobiste (CNR/MUN)**, communiqué publié à Hambourg, *Batoum Baleguel Innocent*, le 12/09).

[Le « génocide des nationalistes » fait référence à la guerre à la vietnamienne qu'ont livrée les Français d'abord puis Ahmadou Ahidjo et ses mercenaires au tournant des années soixante. Une guerre au cours de laquelle ont été totalement rasés des centaines de villages où l'UPC (Union des populations du Cameroun) était représentée. – OT/PC]

Mondialisation

« [L']Accord général sur le commerce et les services (AGCS) constitue une violente attaque contre des pans entiers de la société, qui seront [proposés] à des gangsters comme ceux d'Enron. [...] Si la France accepte de libéraliser les services de l'énergie, elle devra alors autoriser des entreprises privées [étrangères] à construire des centrales nucléaires sur son territoire. [...] Il n'y aura pas de retour en arrière possible. [...] Si un pays décidait de revenir en arrière, [...] les textes prévoient que le gouvernement dit alors indemniser non seulement la société concernée, mais toutes les sociétés des 143 pays membres [de l'OMC] qui auraient pu se positionner sur ce marché. [...]

Les Européens constituent [...] malheureusement le fer de lance de la libéralisation des services, suivis par les États-Unis et le Japon. [...] L'Union européenne (UE) [...] demande qu'une nouvelle catégorie de services soit prise en compte par l'AGCS : les services dits d'environnement, c'est-à-dire le captage et l'épuration de l'eau, les déchets, la gestion des paysages... Parce que les plus grandes firmes de ce secteur sont européennes comme Veolia environnement (ex-Vivendi environnement) et Suez [...]. En échange, les États-Unis réclament la privatisation de toute la filière énergie [...].

Il faut donc empêcher les États-Unis et l'UE de commettre un vol des biens communs de l'humanité. [...] Il faut expliquer ce qu'est l'AGCS, que très peu de gens comprennent réellement [...] en raison de] la complexité des textes, [...], amener l'horrible bête à la lumière du jour pour la faire reculer [...], obliger nos représentants à nous rendre des comptes, à cesser de se comporter en caniches des firmes internationales. [...]

L'AGCS est tellement scandaleux que pratiquement tous les pays en développement y sont opposés. Mais les États-Unis et l'Union européenne ont des tactiques machiavéliques, [...]

les menaçant de mesures de rétorsion. » (Lori WALLACH, interview à *Courrier International*, le 22/08).

[Cette célèbre "activiste" a le grand mérite d'user d'un langage accessible. Les caniches et leurs maîtres sont suffisamment connus pour ne pas insister. L'un de ces derniers est à l'Élysée : Jérôme Monod, ancien patron de Suez-Lyonnaise des Eaux. – FXV]

« Je ne vois pas pourquoi, au point de vue du principe, le Sénégal indépendant ne choisit pas ses axes diplomatiques. Ensuite, moi, je suis un admirateur du système américain. En tant qu'économiste, quand je vois un pays comme les États-Unis se construire en cent-cinquante ans et devenir la plus grande force politique et économique du monde, sur ce qui serait tout plus un cinquième de l'Afrique, je ne vois pas pourquoi l'Afrique, qui est tout un continent avec des ressources humaines, matérielles et morales, ne pourrait pas faire comme les USA. L'Europe ne saurait être un modèle pour nous car l'Europe s'est construite en deux mille ans. Les États-Unis, oui, car leur développement s'est presque fait

sous nos yeux. [...] Il faut dire que moi vivant en cette période, étant le précurseur de la démocratie et du libéralisme en Afrique, où il y avait la monotonie du parti unique et du socialisme, c'est-à-dire de tout ce qui est à l'antipode de l'économie libérale, que mes idées aient du succès aux États-Unis au point de favoriser des relations particulières entre le président des États-Unis et moi, c'est une très bonne chose puisque l'Afrique évolue dans le même sens que moi. » (Abdoulaye WADE, président de la République du Sénégal, interview au *soleil* (Sénégal), le 30/08).

[Le Sénégal n'est pas la préoccupation première des Américains. En invitant Georges Bush au Sénégal (une visite éclair et mouvementée) le président Wade croyait avoir réussi un joli coup de poker. Rappelons que les Sénégalais n'ont pas apprécié le piétinement de leur souveraineté par le sécuritarisme obsessionnel des Américains. Mais le président sénégalais a très vite compris que sa danse du ventre servie aux Américains était loin de renforcer sa position dans l'axe Paris-Washington, malgré le contexte de l'après-guerre d'Irak. Wade est en grande difficulté à la tête du pays. Certes le Sénégal a le droit de choisir ses axes diplomatiques avec "une diplomatie sans diplomates" en se tournant vers d'autres contrées. Mais comment être à la hauteur lorsque l'on sait que la diplomatie sous-régionale du Sénégal est en ruine voire quasi-inexistante ? – AW]

À FLEUR DE PRESSE

Françafrique

Le Parisien, Alliot-Marie rassure ses troupes, 16/09 (Philippe DUVAL) : « Vu d'hélicoptère, le dispositif déployé par les soldats français dans le village au bord du lac Kossou, où deux des leurs ont été tués par les rebelles le 25 août, est impressionnant. [...] Ce guet-apens "a créé un choc dans les esprits", explique le colonel Philippe Bonnet. Il a permis d'inverser la tendance". Oubliées les accusations lancées par Paris contre les "escadrons de la mort proches du pouvoir" et toujours pas confirmées par l'enquête désormais confiée à la justice internationale. Le président Gbagbo est aujourd'hui "l'homme fort de la situation", analyse Philippe Bonnet : il sort renforcé de ces onze mois et demi de guerre." [...] Quant aux rebelles, on ne les considère plus, côté français, comme des "libérateurs". On n'hésite pas à les qualifier de "délinquants" et on dénonce leur "dérive mafieuse". [...]

"Il est temps de siffler la fin de la récréation", résume un diplomate. L'objectif est de restaurer l'autorité de l'administration centrale sur l'ensemble du pays. [...] Les troupes françaises ont désormais pour mission d'avancer jusqu'à la frontière nord. En sécurisant zone après zone, en faisant reculer les rebelles [...]. Une mission de très longue haleine face à une rébellion d'autant plus dangereuse qu'elle se divise et se délite. Le contingent français ne semble pas à la veille de quitter la Côte d'Ivoire. »

[Le correspondant du Parisien nous narre en direct le changement de stratégie et de propagande de la France. Il y a eu des crimes, il y a des comportements dangereux des deux côtés, mais l'éclairage a changé. Le raisonnement relaté par le journaliste est celui d'un rapport de forces, d'une "pacification" faisant comme si la rébellion n'avait aucun fondement politique. Cette analyse fait fi de l'esprit des accords de Marcoussis, hors desquels la présence militaire française montrera rapidement son illégitimité – au risque de se retrouver dans la situation des Américains en Irak. –FXV]

IRIN, CONGO : Le parlement approuve une loi d'amnistie pour les miliciens du Pool, 01/09 : « L'Assemblée nationale

de la République du Congo (Brazzaville) a approuvé, ce jeudi, une nouvelle loi d'amnistie en faveur des miliciens *Ninjas* qui ont affronté les troupes gouvernementales dans le département du Pool, dans le sud du pays, a annoncé à l'Irin le service de communication de la présidence de la première chambre du parlement.

Cette amnistie couvre la période allant du 15 janvier 2000 jusqu'à la promulgation de la loi par le président de la République Denis Sassou Nguesso.

Aux termes de cette loi, les miliciens *Ninjas* ne seront pas poursuivis par la justice pour les faits de guerre commis pendant les affrontements. »

[Les crimes contre l'humanité ont recommencé durant l'été 2002 dans le Pool, où les milices Cobras, "incontrôlées", ont repris leur "nettoyage ethnique" contre les Laris. Lorsque ces derniers répliquent, ou s'ils se laissent entraîner par le pasteur Ntoumi, le régime Sassou les qualifie de « Ninjas », nom de la principale milice de l'ancien Premier ministre Bernard Kolelas. Sassou peut paraître bon prince en leur accordant cette amnistie. Mais d'une part le "travail" (au sens qu'avait ce mot en avril 1994 au Rwanda) est accompli, et d'autre part Sassou ne parle même pas de l'amnistie ou non de ses propres miliciens, les Cobras : il s'agit d'une façon de détourner la vraie question. –PC]

La Dernière Heure, Les millions de l'ancien Président, Gil et H. Le., 10/09 : « Bruxelles, Îles Caïmans, Genève et Luxembourg. Points communs : un sens inné du secret bancaire mais aussi quelques comptes bien garnis appartenant à l'ancien président du Congo-Brazzaville Pascal Lissouba.

Au total, bon an mal an, un milliard de dollars dorment dans ces trois banques (BEP, Paribas et Bayerische Bank) depuis l'automne 1997 et le renversement du président Pascal Lissouba par son ennemi [...] Denis Sassou-Nguesso.

Pourquoi cet argent dort-il ? Lissouba avait gagé une partie de son sous-sol, très riche en pétrole, auprès de sociétés, surtout françaises, qui, en contre partie, avaient déposé ces millions de dollars sur les comptes en banque du président. Ici, les comptes personnels se mélangent rapidement avec les comptes de l'État.

Le 18 octobre 1997, Lissouba est renversé par Sassou Nguesso. Le président déchu, qui savait qu'un coup d'État se préparait, est pourtant pris de vitesse.

Arrivé au pouvoir, le nouvel homme fort demande à ce que ces comptes bancaires soient bloqués. Début d'un imbroglio qui fait l'affaire des banques et le désespoir des présidents congolais. Lissouba, déchu, ne peut plus avoir accès à ces pétrodollars. Sassou, nouveau président, mais non signataire de ces comptes, ne parvient pas à faire sauter le cadenas bancaire.

La société pétrolière française qui a versé ces fonds ne tient pas vraiment, elle, à voir son nom associé à cet argent passé par des canaux parallèles pour le moins troubles.

Quant aux banques, elles laissent faire. Avec les dividendes que doivent rapporter ces montants, on peut comprendre!

Sassou et Lissouba, eux, sont prêts à tout pour récupérer ces millions de dollars. À Londres, où réside le président exilé, il ne fait aucun doute que ce magot permettrait de monter un coup d'État. À Brazza, Sassou veut absolument éviter ce scénario. Du coup, les deux camps ont travaillé et travaillent encore avec quelques petits prodiges de l'informatique [...] une nouvelle course de vitesse est en cours entre les deux camps et les commissions promises aux terroristes bancaires avoisinent les 250 millions d'anciens francs... De quoi recruter facilement ! »

Libération, *Le Tchad soigne ses liens avec la France*, 19/09 (Thomas HOFNUNG) : « Prévues sur vingt-cinq ans, l'exploitation de ces réserves [...] pétrolières du bassin de Doba] pourrait rapporter jusqu'à deux millions de dollars au Tchad, lui permettant de doubler ses ressources financières. Une manne inespérée pour un pays parmi les plus pauvres de la planète, à condition qu'elle soit distribuée à bon escient. »

[Les millions de dollars, au lieu des milliards, sont évidemment une coquille du point de vue du journaliste. Mais pour nous qui observons à quel point les contrats pétroliers sont léonins, la façon dont le Tchad est pillé par tous les bouts, endetté à tort et à travers par la Banque mondiale et les "bailleurs de fonds", cela s'apparente plutôt à un lapsus. Il est clair que la population tchadienne, hors le clan et la clientèle d'Idriss Déby, ne bénéficiera pas de beaucoup plus que deux millions de dollars. -FXV]

Politique africaine

letogolais.com, *La nature non démocratisable de la dictature Eyadéma*, **Comi M. TOULABOR**, 26/08 : « Une thèse en science politique met le "bandit" ou le "voyou" au centre de la compréhension de la genèse de l'État en Occident. Avant qu'il ne se civilise dans le rôle du Robin des Bois, figure de l'État-Providence, défenseur de la veuve et l'orphelin, l'État en formation, surtout en France qui en est l'idéal-type, épousait la figure du bandit. [...] »

Au moment où l'Occident s'exportait en Afrique par le biais des conquêtes et des colonisations au long du XIX^e siècle, l'État y était constitué et organisé dans ses grands traits institutionnels tels que nous le connaissons aujourd'hui avec séparation des pouvoirs, des élections comme modalité de dévolution du pouvoir, l'indépendance du juge érigé en dextera domini dans la sanction des manquements à la loi, etc. Pour en arriver là, il a fallu établir un rapport de force entre la société et le pouvoir politique centralisateur naissant, qu'il soit royal et surtout républicain. Le lien social était forgé dans le conflit, la tension et la commotion que bien sûr l'autorité royale, adossée au pouvoir religieux alors tout puissant, réprimait souvent avec férocité. En France, il a fallu attendre

1789 et 1905 pour élaguer le pouvoir politique de ses oripeaux obscurantistes d'une part, et mettre à distance de la gestion de la Cité le clergé féodal et la foi abrutissante [...] d'autre part.]

Ces expériences endogènes de construction d'État africain ont été brutalement interrompues et néantisées par l'État colonial. Lequel s'était arc-bouté sur une idéologie foncièrement raciste et dont le mode de fonctionnement et les caractéristiques saillantes étaient très éloignés du modèle d'État moderne alors en voie de consolidation en Occident. Le colonisateur, surtout français, n'avait pas importé en colonie le modèle d'État qui fonctionnait chez lui. Fondamentalement, l'État colonial ignorait éperdument la séparation des pouvoirs chers à Montesquieu, d'autant que la justice par exemple ne jouissait d'aucune lchette d'autonomie ou d'indépendance. En colonie, le pouvoir, tout le pouvoir était concentré entre les mains du gouverneur et de son administration, en réalité une seigneurie féodale sous les traits républicains. [...]

Lorsque Jean-François Bayart parle de « greffe de l'État en Afrique » ou de son « hybridation », tout le problème est de savoir de quel État il parle : greffe et hybridation de l'État métropolitain avec l'État colonial ? Ou greffe et hybridation de l'État colonial avec l'État bandit ? Ces trois différentes entités ne sont pas réductibles les unes aux autres, même si on peut trouver des passerelles entre elles.

L'État colonial importé en Afrique était un proto-État. Comme la Bande de voyous, rien ne limitait ou contenait véritablement le pouvoir du gouverneur et de ses collaborateurs qui avaient rarement de comptes à rendre, surtout pas à leurs administrés. Et comme consécutive, l'enrichissement personnel et la corruption n'étaient pas non plus des phénomènes rares, pendant que la violence et la répression étaient érigées en modes de gestion naturelle des rapports entre l'"esclave" africain et son "maître" occidental au sens hégélien de ces termes. [...]

Pendant que la mythologie de « la Patrie des droits de l'Homme » et la devise de la République empruntée à l'humanisme maçonnique (Liberté, Égalité, Fraternité) servaient de couvercle compresseur de l'exploitation nauséuse en colonie privée de toute humanité, ce qui perdure encore dans certains milieux sous divers vernis pseudo-altruistes.

Bref, à partir des années 1960, cet État colonial, ce proto-État, que les Africains colonisés ont vu fonctionner et pris pour modèle (l'école entre autres servait à inculquer cette idée), a été tout simplement, sans réformes préalables en profondeur, affublé des attributs régaliens de l'État métropolitain moderne tel que le principe de souveraineté nationale, au nom duquel l'État bandit peut se permettre tout, absolument tout sur le territoire et sur sa population, et en impunité totale. [...]

Il est récurrent de dire que le Togo d'Eyadéma est géré par une bande de voyous. Dans l'esprit de ceux qui utilisent l'expression, on ne sait si c'est une métaphore ou un concept qui exprime une réalité concrète et palpable. À y regarder de près, la dictature Eyadéma est un copier-coller parfait de la Bande de bandits à l'origine de l'État moderne. [...]

On peut démocratiser un État autoritaire, mais démocratiser une Bande, telle que celle d'Eyadéma, relève de l'inconscience et de la gageure. [...] »

[Nous invitons tout particulièrement à la lecture de cette longue et érudite démonstration du politologue Comi Toulabor (directeur de recherche à la Fondation nationale des Sciences politiques, enseignant au CEAN-IEP de Bordeaux). Nous en soulignons la conclusion, remède définitif aux discours sceptiques de notre ministre des Affaires étrangères (Ils ont dit). Cf. www.letogolais.com rechercher "Toulabor". -PC]

L'Express, *Alternance au Kenya*, Axel GYLDÉN, 11/09 : « Ruiné par le clan de Daniel Arap Moi, ce pays, qui fut l'un des plus florissants de l'Est africain, recouvre l'espoir grâce à la croisade anticorruption de son [...] nouveau président Mwai Kibaki [qui] a – conformément à ses promesses électorales – entrepris une ambitieuse "opération mains propres" sans précédent sur le continent. [...] Le pouvoir déroba jusqu'à 1 milliard de dollars par an. [...]

Très populaire, la campagne "Tolérance zéro" bénéficia du soutien des médias, de la société civile, des enseignants, des leaders religieux. [...] Déjà, la vie quotidienne s'en trouve changée : "Dans les services publics, non seulement les fonctionnaires font leur boulot, mais, de plus, ils n'exigent plus de little cup of tea (l'euphémisme local pour "bakchich") en échange du moindre formulaire ou coup de tampon. Je n'ai pas dépensé un seul schilling en dessous-de-table cette année, alors qu'en 2002 mon budget bakchich s'élevait à 60 dollars", se réjouit James Njenga, mécanicien et chauffeur de taxi. Pour n'avoir pas compris que les règles du jeu avaient changé, de nombreux policiers réclamant leur "petit thé" ont, au lendemain de la présidentielle, évité de justesse d'être molestés par les passagers d'un bus. [...]

"Certes, conclut Mwalimu Mati, directeur de l'ONG Transparency International Kenya, tous les réseaux de la corruption n'ont pas été démantelés et il faudrait aussi changer les mentalités des 600 000 fonctionnaires. Mais un premier résultat est déjà acquis : dans l'esprit des Kenyans, le vol, la fraude, l'extorsion ne sont plus une fatalité." »

[Si cette mutation des esprits est possible au Kenya, elle est possible ailleurs en Afrique : la corruption généralisée, cette leucémie des économies africaines, n'est pas la fatalité que se complaisent à décrire différentes variantes du néocolonialisme, et qu'ont admise trop d'habitants du continent. – FXV]

Mondialisation

La Tribune, *Glencore, maître du monde et des matières premières*, 02/09 (Renaud MARIDET) : « Glencore, premier négociant mondial de matières premières [...] est] quasiment inconnu. [...] Deuxième société suisse après [...] Nestlé, avec un chiffre d'affaires de 43,7 milliards de dollars en 2002, Glencore brasse bien plus de billets verts que [...] Microsoft ou Coca-Cola. Il est en effet le premier négociant mondial pour le charbon et les métaux, deuxième pour le riz et le soja, quatrième pour le pétrole et cinquième pour les céréales. [...]

Le groupe suisse semble avoir élevé la discrétion en valeur absolue. [...] Bien peu acceptent de parler du négociant, et encore faut-il promettre l'anonymat le plus total. [...] Glencore fait peur. "Méthodes de voyous", "flibustiers apatrides", tels sont les qualificatifs qui reviennent souvent. [...] Non coté en Bourse, le négociant n'a aucune obligation de communiquer sur quelque facette de ses activités que ce soit. [...] "Les gens de Glencore ne voyagent jamais ensemble et n'emportent que le minimum de bagages afin de ne rien placer dans les soutes des avions, témoigne un observateur. Et les billets sont toujours réservés à la dernière minute, par voie électronique".

Cependant, la sulfureuse réputation de Glencore, justifiée ou non, n'empêche pas les plus grandes banques de la place de lui accorder leur confiance. Ainsi, le groupe suisse a pu sans problème mettre en place une ligne de crédit de 3 milliards de dollars, en juin dernier, auprès d'établissements tels qu'ABN-Amro, BNP Paribas, ING, la Société Générale, Barclays, la Deutsche Bank ou JP Morgan. [...]

Son atout majeur, c'est une implantation géographique sans équivalent, [...] et, surtout, de constituer un réseau d'informateurs extrêmement performant. "Le plus impressionnant chez Glencore, c'est son service de renseignement, affirme un spécialiste de l'industrie de la mine et du métal qui a travaillé au contact du négociant. Par exemple, le groupe dispose d'honorables correspondants dans la plupart des entreprises métallurgiques, le plus souvent au sein des services commerciaux." [...] D'anciens cadres de [sa filiale] Metaleurop n'hésitent pas à accuser Glencore d'avoir profité de sa position d'actionnaire principal pour [dépouiller Metaleurop de ses plus belles opportunités]. »

[Cette difficile enquête de La Tribune tend à confirmer le rôle d'interface de Glencore entre l'exploitation sans frein et souvent sans loi des principales matières premières, le monde du renseignement (les principaux services secrets) et les plus grandes banques. Rappelons que, sous l'ancienne direction de Marc Rich et avec l'aide de Paribas, Glencore a été l'un des principaux artisans du bradage des stocks stratégiques de l'ex-URSS à un dixième de sa valeur. A été ainsi dotée de quelque 500 milliards de dollars, la bande d'oligarques qui s'est payé la Russie. La Société Générale fricote avec Glencore dans les montages scabreux de prêts gagés sur les futures productions de pétrole africain, dans des pays où les recettes de ce pétrole sont largement volées aux peuples propriétaires (Angola, Congo-B, etc.). Les banques qui viennent de prêter 3 milliards de dollars à Glencore sont dans le noyau dur du système de compensation financière internationale qui, au Luxembourg et à Bruxelles, fait circuler l'argent de la planète, en passant une fois sur deux par les paradis fiscaux.

Le même jour dans La Tribune, un article de Robert Jules souligne « les liens tissés depuis maintenant quinze ans » entre Glencore et Pékin. Et de citer un spécialiste : « L'opacité de la gestion bureaucratique du régime chinois offre à Glencore la possibilité d'élaborer de complexes montages financiers servant ses intérêts tout en répondant aux besoins colossaux de produits de base de la Chine ». Une Chine où s'édifie en ce moment les fortunes d'un grand pays capitaliste. Le pillage des matières premières soviétiques a été l'épreuve d'initiation de la Russie au G8, la collaboration de la Chine aux pratiques de Glencore montre qu'elle est mûre pour entrer dans la coupole de l'OMC. – FXV]

Le Monde, *Le coton, "question de vie ou de mort" pour l'Afrique*, 14/03 (Afsané BASSIR) : « Les attentes africaines vis-à-vis de la conférence ministérielle de Cancun étaient nombreuses, et le dossier du coton se trouve toujours en tête de leur liste.[...]

Les représentants des pays d'Afrique ne parlent plus du coton comme d'une question commerciale et économique mais comme d'un "désastre humanitaire" pour le continent noir. Ils dénoncent "l'incohérence et l'hypocrisie" du discours international sur le développement : "Comment peut-on, d'une part, parler de l'élimination de la pauvreté comme du principal objectif de la Conférence et, de l'autre, annuler tous les efforts dans cette voie en consacrant des budgets énormes à quelques milliers de producteurs occidentaux alors que, sans cette assistance, des millions de paysans africains pourraient gagner leur vie sans aide ?" s'indigne l'ambassadeur de Bénin, Samuel Améhou. [...]

Le calcul est simple : d'un côté les quelque 12 000 producteurs américains ont reçu, en 2002, près de 4 milliards de dollars de subventions leur permettant de vendre leur coton au-dessous du coût de production ; de l'autre, les revenus de plus de 10 millions d'Africains, directement liés à la production de coton, sont réduits à néant. [...] Depuis quelques mois, les dirigeants africains ont lancé une campagne pour tenter de faire "entendre raison" aux pays riches. »

[À Cancun ou ailleurs, faire entendre raison aux pays riches, c'est "coton". – SC]

Nucléaire

AFP, in *Le Monde*, 29/08 : « Téhéran a cherché à se procurer à l'étranger, et notamment en France, entre 2000 et 2002, des équipements nucléaires à double usage, civil et militaire, selon un document présenté par la France [...] au "Club de Londres". »

[La France aurait pu se contenter de rappeler, car il s'agit d'une information ouverte, que 10 % de la production d'uranium (de qualité militaire) de l'usine d'enrichissement de Pierrelatte revient de droit à l'Iran. L'OIEA, équivalent iranien du CEA français, détient 10 % du consortium Eurodif (40 % de la Sofidif qui détient 25 % d'Eurodif), depuis une signature de Jacques Chirac signalée en 1998 par l'AFP (et au moins jusqu'en 2002). Cf. Dominique Lorentz, Secret atomique, Les arènes, 2002, p. 9-10, 34, 92, 173, ou Affaires atomiques, Les arènes, 2001, p. 379, 433, 506-507. – PC]

Le Monde, *Le transport des matières nucléaires, critiqué par les écologistes, relève du "secret défense"*, 03/09 (Hervé KEMPF) : « Un arrêté ministériel publié le 9 août limite la divulgation d'informations sur les convois, notamment par les associations [...]. Cinq ans de prison et 75 000 euros d'amende : voilà la peine maximale encourue désormais par tout citoyen qui divulguerait des informations sensibles sur le transport de matières nucléaires. [...] Pour Greenpeace, "cet arrêté est la preuve du danger considérable du plutonium et démontre aussi l'incompatibilité entre le nucléaire, la démocratie et l'information du public". »

[Si les activités du nucléaire civil relèvent du « secret défense », cela prouve aussi qu'il n'y a pas vraiment de frontière avec le nucléaire militaire (cf. les ouvrages de Dominique Lorentz). De même, le fait que les commissions d'Elf ou Total relèvent du « secret défense » tend à confirmer que « le pétrole, c'est la guerre ». On rappellera enfin qu'au début du génocide de 1994 au Rwanda, le ministre de la Coopération Michel Roussin, ancien n°2 de la DGSE, avait assené à son personnel qu'il n'y avait pas de coopération civile sans coopération militaire. – FXV]

Impunité

Libération, *Executive Life : l'État paiera l'amende du Lyonnais*, 03/09 (Fabrice ROUSSELOT) : « Mieux valait en passer par une amende, aussi forte soit-elle, que de risquer un procès au pénal et la mise en accusation d'hommes d'affaires français de premier plan. C'est le calcul qu'a fait le gouvernement français en acceptant hier soir un accord à l'amiable avec la justice californienne pour clore partiellement le dossier Executive Life.

Selon ce règlement, le Crédit lyonnais, accusé d'avoir pris illégalement le contrôle de la compagnie d'assurances

américaine au début des années 90, plaide coupable et évite les procédures pénales. Mais la note est des plus salées : entre 500 et 600 millions de dollars, selon des sources proches des parties, dont une centaine de millions seraient pris en charge par le Lyonnais et la plus grosse part par l'État, à travers le CDR, le Consortium de réalisation, la structure publique qui gère les anciens actifs de la banque. [...]

C'est le 27 juillet que les procureurs de Californie avaient signalé cette singulière "porte de sortie" dans une saga qui empoisonne les relations franco-américaines depuis plus de dix ans. La justice californienne laissait alors filtrer qu'un grand jury avait rédigé un acte d'accusation "sous scellés" dans le dossier. Les procureurs s'entendaient qu'une quinzaine d'inculpations avaient été prononcées, notamment à l'encontre de Jean Peyrelevade, l'actuel président du Lyonnais, mais aussi de François Pinault ou encore de Jean-François Hénin, l'ancien président d'Altus, filiale de la banque. [...] Avec des peines d'emprisonnement en ligne de mire. [...] Mais, plutôt que de rendre leurs inculpations publiques, les procureurs américains avaient laissé jusqu'à hier aux autorités françaises pour se ranger à leur proposition d'accord à l'amiable et accepter leur amende. [...]

Une procédure peu habituelle, mais qui, selon un avocat proche de l'affaire, "a permis une dernière fois à la justice californienne de faire pression sur Paris et d'obtenir un maximum de dédommagements financiers, alors que la France n'a évidemment aucun intérêt à voir ses plus grands chefs d'entreprise comparaître devant les tribunaux américains comme de vulgaires criminels". »

[Ainsi l'État français, dont le déficit budgétaire devient tel qu'il croit devoir couper dans les revenus et les soins des personnes âgées, va payer quelque 450 millions d'euros à la Californie pour couvrir une série de magouilles et délits financiers. Un avocat nous dit que « la France n'a évidemment aucun intérêt à voir ses plus grands chefs d'entreprise comparaître devant les tribunaux américains comme de vulgaires criminels ». Les citoyens français auraient au contraire tout intérêt à en savoir davantage sur ces crimes vulgaires et les immenses fortunes qui, telles celle de François Pinault, se sont constituées autour de l'argent du Crédit Lyonnais (grâce au prestidigitateur Jean-François Hénin et via une kyrielle de paradis fiscaux). En effet, les contribuables épongent aujourd'hui les pertes abyssales de ce qui fut une banque publique.

Mais si « la France » signifie l'Élysée, alors oui l'on comprend que Jacques Chirac protège François Pinault, cet ami à la fortune prodigieuse, tellement intime que l'on pourrait se demander s'il ne joue pas les hommes de paille du Président. Il est difficile d'imaginer que les seules dépenses du RPR aient réussi à absorber des décennies de racket des marchés publics parisiens et franciliens, et de prédation française. En tout cas, le fabuleux butin que Pinault avait caché dans un paradis exotique a été généreusement pardonné par le fisc français... Quant à Hénin, il fait les meilleures affaires du monde avec le pétrole et le bois des dictateurs d'Afrique centrale, à commencer par Denis Sassou Nguesso, autre vieil ami de Jacques Chirac. Ce monde est petit, mais la République est bonne fille. – FXV]

LIRE

Jean Hatzfeld, *Une saison de machettes*, Seuil (Fiction et Cie), 2003.

« À la veille du génocide, la population de la commune de Nyamata s'élevait à 119 000 habitants, dans la bourgade et sur ses quatorze collines environnantes [...]. Parmi ces 14 collines, celles de Kibungo, Kanzenze et N'tarama comptaient 12 675 habitants [...]. Après les massacres, la population de la commune tomba à 50 500 habitants et celle des trois collines à 5000. Environs cinq Tutsi sur six ont été tués en moins de six semaines » (p. 25).

Sylvie : « Tous les petits enfants ont tout vu des tueries publiques. Même s'ils refusent d'en parler aujourd'hui, ils laissent parfois échapper des mots qui prouvent qu'ils assistaient à ces spectacles de supplice. Ils devaient bien regarder pour l'exemple et la distraction. Les plus grands, au-dessus de douze ou treize ans, pouvaient même parfois participer. Même s'ils ne tuaient pas de leurs bras, ils portaient

avec les chiens à dénicher les fugitifs dans leurs cachettes de brousse. C'était leur activité pendant toutes ces semaines sans école, sans jeux, sans église. Avec les pillages. [...] » (p. 161).

Trois ans après avoir recueilli les récits des rescapés du génocide de la commune de Nyamata (*Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*, Seuil, 2000), Jean Hatzfeld a recueilli ceux des tueurs dans le pénitencier de Rilima, et de membres de leur famille. Il faut lire ce livre. Il fait, par la bouche des tueurs, la démonstration définitive de la planification du génocide et des modalités – à la fois simples et sophistiquées – de son exécution. L'entreprise avait des chefs, quelques cadres de haut niveau "instruits", et des employés qu'une solide préparation avait mis au garde-à-vous.

L'effarante responsabilité des ordonnateurs du génocide, que partagent les spectateurs internationaux décrochés, est à mettre en

regard avec le récit de Sylvie. Voici l'héritage laissé à des enfants par une "communauté internationale" aux abonnés absents. Par un monde sans élémentaire assistance sociale : pour empêcher que des enfants assistent à l'exécution de leurs camarades de jeu par leurs propres parents, que d'autres petits voient leurs parents tomber sous la machette du voisin. [SC]

Ngarlely Yorongar, *Le procès d'Idriss Déby. Témoignage à charge*, L'Harmattan, 2003, 379 p.

En l'an 2000, j'avais en 600 pages dénoncé le Noir silence sur la "Françafrique" – cette politique caricaturale de la France en Afrique, qui a installé et soutenu dans les ex-colonies françaises tant d'autocrates goulus.

Trois de ces personnages, Omar Bongo, Denis Sassou Nguesso et Idriss Déby, se sont sentis visés par cet exposé de la confiscation des indépendances africaines. Mais leurs parrains métropolitains se sont bien gardés d'intenter eux-mêmes de hasardeux procès en diffamation : ils ont cru pouvoir faire condamner à coup sûr le livre, l'auteur et son association (Survie) en activant l'archaïque et inique délit d'« offense à chef d'État étranger ». Il suffisait jusqu'alors d'avoir été déplaisant pour être automatiquement stigmatisé par la justice française.

Ce que n'avaient pas prévu les plaignants et leurs inspireurs français, c'est que tant de témoins viendraient à la barre faire le procès des escroqueries et des atrocités commises par la Françafrique, cette association de malfaiteurs français et africains. Parmi ces témoins, les Africains faisaient preuve d'un courage exceptionnel, sachant ce dont sont capables leurs « présidents ».

Ainsi, ce procès contre trois Goliath se mua en une bataille historique où resurgirent toutes les horreurs néocoloniales. Contre toute attente, l'offensive des "offensés" aboutit à une triple défaite : le procès concourut à ruiner davantage leur réputation et leur légitimité ; il justifia la nécessité d'une dénonciation et d'une répudiation des mœurs françafricaines ; il mit à mal le délit même d'offense à chef d'État étranger, ou du moins son iniquité originelle, puisque la Cour d'appel, rompant avec une jurisprudence séculaire, a relaxé l'auteur au nom de sa « bonne foi ». Autrement dit, on a enfin le droit, en France, d'« offenser » impunément un chef d'État étranger si l'on peut démontrer qu'il l'a amplement mérité...

Ainsi, s'agissant d'Idriss Déby, l'on peut selon la Cour dire qu'il « entretient soigneusement sa réputation de tueur, par des carnages réguliers », signaler son « irrésistible attirance » vers « le pillage de l'État, la mise à sac des populations adverses et leur "terrorisation" », écrire qu'il est « goulus de transactions illégales ». En effet, selon le jugement en appel, « les documents versés et les témoignages recueillis au cours de la procédure [...] établissent non seulement l'importance et l'actualité des sujets évoqués mais aussi le sérieux des investigations effectuées. »

Parmi ces témoignages, celui de Ngarlely Yorongar a été essentiel. Et pourtant, il n'a eu le loisir d'exposer à la barre qu'une toute petite partie des souvenirs et documents qu'il avait rassemblés en vue de ce procès. Il a enfin trouvé la possibilité de publier l'intégralité de ce qu'il avait préparé. Un fleuve... J'ai découvert que les reproches faits à Idriss Déby dans *Noir silence* étaient bien en deçà de la somme inimaginable des souffrances infligées au peuple tchadien. J'ai été bouleversé par son récit. À travers le parcours et la mémoire de cet homme, de sa résistance, ce sont trois décennies terrifiantes et méconnues de l'histoire du Tchad qui se donnent à lire, trois décennies de crimes et de saccage. Ce pays est à l'agonie. Pour soigner le mal, il faut oser en sonder la profondeur. Ceux qui aiment le Tchad ne pourront éviter de plonger dans ce livre.

Comme les Gabonais ou les Congolais, les Tchadiens se sont débrouillés pour suivre les péripéties de ce procès. Ils ont eu connaissance de l'intervention si résolue de Ngarlely Yorongar, amené en civière par suite d'une sciaticque invalidante consécutive aux tortures pratiquées par les sbires de Déby. Son témoignage courageux a contribué à forger l'image du résistant, ancré dans la mémoire des faits. Cette image est désormais si forte, si présente, que le vote Yorongar a tout balayé lors de l'élection présidentielle de 2001 : c'est cet homme-là qu'incontestablement les Tchadiens ont

désigné pour fermer l'ère Déby, et seule une fraude éhontée, validée par la Françafrique, a pu retarder l'échéance.

Le 31 mai 2003 à Annemasse, lors d'une conférence-débat du contre-G8 (avec le reggaeman Tiken Jah Fakoly), Ngarlely Yorongar a évoqué l'un des instruments chéris du système néocolonial : la peur, qui annihile le refus de l'inacceptable. Yorongar a puisé dans le meilleur des traditions africaines le courage de vaincre la peur. Il s'inscrit en cela dans la lignée de tous ceux qui, depuis un demi-siècle, ont montré à l'Afrique la voie de la décolonisation ; et qu'elle pouvait produire des leaders autrement entraînants que les proconsuls néocoloniaux, histrions, pantins et bourreaux. Évidemment, l'Afrique ne gagnera que si ces hommes-là sont moins seuls, au-delà de la peur. [François-Xavier Verschave]

Arnaud LABROUSSE et François-Xavier VERSCHAVE

Les pillards de la forêt

Exploitations criminelles en Afrique

Dossier noir n° 17 d'Agir ici et Survie

Agone, 2002, 187 p., 8 € franco à Survie

Qui a intérêt au saccage des forêts primaires africaines ? De quels crimes est-on prêt à payer cet intérêt ? Partant de nombreux exemples, en Afrique centrale et au Liberia, ce nouveau "Dossier noir" suit la piste des réseaux organisateurs du pillage. Arnaud Labrousse (pseudonyme d'un chercheur indépendant), est l'auteur d'un précédent Dossier noir, *Le silence de la forêt*. Il a poursuivi et approfondi ses recherches. Avec le concours de François-Xavier Verschave, il fait traverser au lecteur une jungle françafricaine.

L'empire corsafricain des jeux côtoie curieusement l'empire forestier des Rougier. Interwood, la parisienne, adore le bois des pays en guerre civile, ce qui incite la France à ménager le seigneur de la guerre libérien Charles Taylor. L'ancien ministre de la Coopération Jacques Godfrain se reconverit dans les transports spéciaux, aidé par un général français jadis très impliqué au Rwanda. Un autre général français s'intéresse à la forêt congolaise. La Libye aussi. Du bois apatride transite par le Cameroun, grâce à Bolloré...

Un petit atlas à l'usage des Africains lésés et spoliés par ces "coupes à blanc", ou des citoyens du monde scandalisés par ce gâchis mafieux.

Ouvrage collectif publié par l'Institut Panos Paris et le Cota, *Paroles d'Afrique centrale : Briser les silences*, Karthala, 2003.

Ce recueil de vingt témoignages sur les conditions de l'information dans huit pays d'Afrique centrale (Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République démocratique du Congo, Rwanda et Tchad) montre les difficultés que rencontrent les journalistes africains pour défendre la liberté d'information. Inexistante en Guinée équatoriale, cette liberté, théoriquement admise ailleurs, est trop souvent bafouée dans la pratique par des régimes qui ne tolèrent aucune critique.

Aux difficultés économiques dues à la faible diffusion des journaux, s'ajoutent les risques courus par les journalistes, menaces et emprisonnements sont monnaie courante s'ils veulent vraiment faire leur métier. En effet, même là où la censure préalable a disparu, l'autocensure règne. Comment oser la moindre critique quand toute parole tant soit peu iconoclaste est dénoncée comme « appel à la rébellion » ? Si on veut réussir dans la profession mieux vaut être une courroie de transmission du pouvoir, un « journaliste-griot » dévot et docile.

L'enjeu autour des radios est encore plus crucial, du fait que ce moyen de communication est susceptible de toucher la totalité de la population. Au Tchad, au Gabon les radios libres sont persécutées et fermées. Un journaliste comme Rémi Ngono au Cameroun paye cher sa popularité et son insolente liberté. Privé d'antenne fin 2002, emprisonné en août 2003, son exemple en fera réfléchir d'autres. L'intimidation fonctionne parfaitement.

Pionnier de l'information libre, le journal camerounais de Pius Njawa, *Le Messenger*, né il y a plus de vingt ans, dans des conditions héroïques, subsiste courageusement. Jamais il n'a connu la tranquillité nécessaire à l'exercice serein de la profession de

journaliste qui n'a de sens que par l'usage du droit d'informer.

Le chemin qui sépare les quelque cent millions d'habitants que compte l'Afrique centrale d'une possibilité de connaître les enjeux et les conditions des politiques qui les concernent directement est encore long. Pour l'instant ils sont encore majoritairement livrés aux impudentes propagandes des pouvoirs en place. On sait où a mené au Rwanda la radio « Mille collines » de sinistre réputation. Loin d'être un facteur de trouble, l'information libre et pluraliste est source de progrès par le garde-fou, au sens propre, qu'elle est susceptible d'élever contre les débordements sans freins de pouvoirs assurés de l'impunité. [OT]

Global Witness

Les affaires sous la guerre

Armes, pétrole & argent sale en Angola

Dossier noir n° 18 d'Agir ici et Survie
Agone, 2003, 232 p., 11 € franco à Survie

Avec l'éditeur Agone, Agir ici et Survie ont estimé nécessaire que le public puisse disposer d'une adaptation française du célèbre rapport de l'ONG britannique Global Witness, *All the Presidents' Men. The devastating story of oil and banking in Angola's privatised war* (Tous les hommes des Présidents. L'histoire dévastatrice du pétrole et de la banque dans la guerre privatisée en Angola). La voici.

Creusant sous l'Angolagate, Global Witness est arrivée à la conclusion qu'il ne représente qu'« une petite partie d'un scandale international beaucoup plus vaste impliquant des acteurs majeurs de la politique et des affaires internationales ». « Il s'agit de la privatisation de la guerre en Angola et d'un système de pillage des fonds publics dont l'échelle rivalise avec celle des détournements de Mobutu et d'Abacha », au Zaïre et au Nigeria.

Parmi ces acteurs majeurs, il y a Chirac, Bush, Poutine..., les majors pétrolières (anglo-saxonnes et française) et de très grandes banques. Le tandem Falcone-Gaydamak couvre un large éventail de raisons d'État embarbouzées et semi-privatisées : aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France, en Russie, en Israël...

Ainsi, Falcone a adressé à G. W. Bush le plus gros chèque de sa campagne (à égalité avec le PDG d'Enron), il a acquis la plus chère résidence de l'Arizona, il a conseillé des pétroliers US... tandis que son parrain Pasqua nous expliquait que l'Angolagate était une guerre franco-américaine !

Ce rapport a été l'un des fondements du lancement, par Global Witness, de la campagne mondiale *Publish What You Pay* (PWYP, Publiez ce que vous payez), à laquelle ont adhéré un grand nombre d'ONG. Il s'agit d'exiger des compagnies pétrolières et minières qu'elles publient l'intégralité des sommes versées aux États propriétaires, de sorte que cet argent finance réellement les dépenses publiques – et non les comptes offshore. Surprise : BP a accepté.

En Angola, au moins 1 milliard de dollars s'évanouissent chaque année. Porte-parole de la pétrodictature locale, la compagnie pétrolière Sonangol (à qui les banques françaises viennent encore de ménager un prêt gagé de 1,15 milliard de dollars) s'est indignée dans un courrier de ce que BP participe à « une campagne [...] appelant à une "pseudo-transparence" ». La Sonangol a menacé BP des pires représailles, agitant « les clauses de [...] rupture du contrat. [...] Cela vaut aussi si vous reproduisiez de telles pratiques dans le futur. »

On le voit, PWYP menace d'énormes appétits. Naturellement, Global Witness a été, avec Survie, l'une des premières ONG signataires de la Déclaration de Paris contre la grande corruption, lancée le 19 juin à l'initiative d'Éva Joly.

François LILLE et François-Xavier VERSCHAVE

On peut changer le monde À la recherche des biens publics mondiaux

La Découverte, janvier 2003, 128 p., 7,50 €

Connaissance, justice, forêts, culture, santé, océans, etc. peuvent-ils être laissés à l'abandon ou livrés à l'appétit des puissances financières internationales ? N'y a-t-il pas d'autres façons de gérer les biens les plus précieux de l'humanité, de leur accoler de nouveau le bel adjectif "public" ? N'y a-t-il pas d'autres manières pour les peuples de combattre leurs misères croissantes que de quémander des aides de plus en plus parcimonieuses et inadaptées ?

Pour les auteurs, un certain nombre de biens vitaux, de biens de civilisation, de patrimoines irremplaçables, ne peuvent être confiés aux mécanismes aveugles des "marchés". L'humanité a en mémoire qu'elle est capable d'exiger, d'obtenir et de protéger une gestion publique de ce qui lui est le plus cher, "hors de prix". Certes, cette organisation ne s'est guère encore exercée à l'échelle de la planète, mais la mondialisation nous oblige à relever le défi. Le souvenir des mouvements et militances passées, leurs résurgences multiformes, montrent qu'il ne faut pas sous-estimer la revendication d'un monde moins inique.

Climat, santé, justice, sont les trois thèmes choisis par les auteurs pour poser la démarche, avant de la situer dans un panorama plus général.

Pour le meilleur et surtout pour le pire



Denis Sassou N'Guesso, de passage à Paris, a été reçu chaleureusement par Jacques Chirac à L'Elysée le 12 septembre.

Sommaire :	Salves	p. 1
	Ils ont dit	p. 7
	À fleur de presse	p. 9
	Lire	p. 12

Directeur de la publication : François-Xavier Verschave.

Directeur de la rédaction : Pierre Caminade.

Secrétariat de rédaction : Lila Chouli.

Comité de rédaction : Almamy Wane (AW), Christian Loubier (CL), Emmanuel Cattier (EC), Odile Tobner (OT), Pierre Caminade (PC), Sharon Courtoux (SC), Sisulu Mandjou Sory (SMS).

A aussi participé : François-Xavier Verschave (FXV).

Coordination : Sophie Brondel.